

A

SEVENTH INTERNATIONAL

1875

CONGRESS OF APPLIED CHEMISTRY.

LONDON, May 27 to June 2, 1909.

PATRON :

HIS MAJESTY THE KING.

VICE-PATRON :

HIS ROYAL HIGHNESS THE PRINCE OF WALES.

HON. PRESIDENT : SIR HENRY ROSCOE, F.R.S.

PRESIDENT : SIR WILLIAM RAMSAY, K.C.B., F.R.S.

HON. GENERAL SECRETARY : WM. MACNAB,
10, CROMWELL CRESCENT, LONDON, S.W.



P. XCVII-4

Renseignements pour les adhérents au Congrès.

Toutes les communications et demandes relatives au VII. Congrès international de Chimie appliquée, qui aura lieu à Londres en 1909, doivent être adressées au Secrétaire Général, 10, Cromwell Crescent, London, S. W.

Pour adhérer au Congrès il faut envoyer à l'adresse ci-dessus le **bulletin d'adhésion** ci-joint, préalablement rempli et signé. Les adhérents sont priés de se servir, le cas échéant, de l'enveloppe ci-incluse, en ayant soin de l'affranchir. Ils devront envoyer en même temps, au Secrétaire Général, 10, Cromwell Crescent, London, S. W., en un mandat-poste, la cotisation d'inscription au Congrès, fixée à £1 (25 frs.). Le mandat-poste doit être fait au nom de Mr. C. Wightman, un des Trésoriers du Congrès.

Les Congressistes qui enverront le bulletin d'adhésion et la cotisation d'inscription, recevront en temps voulu, leur Carte de membres du Congrès.

Programme provisoire du Congrès.

Le Congrès s'ouvrira jeudi, le 27 Mai, par une séance officielle dans la **Royal Albert Hall, South Kensington**; et dans l'après-midi du même jour auront lieu les premières séances pour la constitution des différentes sections.

Le jour suivant, le 28, commenceront les réunions des différentes sections, qui continueront aussi dans les jours 29 et 31 Mai et 1^{er} Juin. Outre ces réunions, l'on tiendra durant le Congrès des conférences sur des sujets généraux; MM. les Professeurs Haller, Paternò et Witt et Sir Boverton Redwood ont déjà annoncé leurs conférences.

La séance plénière de clôture aura lieu dans la matinée du 2 Juin.

L'après-midi du même jour sera consacrée à une excursion à Windsor Castle avec la gracieuse permission de S. M. le Roi.

Facilités de voyages aux Congressistes.

Les Chemins de fer Anglais accordent aux Congressistes des billets d'aller et retour moyennant le prix d'un billet simple et un quart.

Des négociations ont été ouvertes avec les Chemins de fer étrangers.

La Compagnie "Chemin de fer du Nord de France" en connexion avec le "South Eastern and Chatham Railway" accorderont aux Congressistes des billets d'aller et retour de Paris à Londres au prix de 72.95 frs. pour première classe, et de 46.85 frs. pour seconde. La Compagnie "London, Brighton and South Coast Railway" a arrangé avec le "Chemin de fer de l'Ouest" d'accorder aux Congressistes des billets d'aller et retour au prix de 49.00 frs. pour première classe, de 37.80 frs. pour seconde et de 32.50 frs. pour troisième.

Les Chemins de fer Français accorderont aux Congressistes des réductions de 50 pour cent pour billets pris en France, ainsi qu'aux Congressistes qui passent par la France.

Renseignements sur le séjour à Londres.

Le Secrétaire Général communiquera aux adhérents toutes les nouvelles pouvant leur être de quelque utilité pour trouver un **hôtel** ou un **logement** à Londres pendant le Congrès, et sur leur requête, il leur fournira tous les autres renseignements dont ils pourront avoir besoin.

Comité des Dames.

A l'occasion du Congrès un Comité de Dames, formé sous la présidence de Lady Ramsay, donnera aux Dames des Congressistes toutes les indications et les facilités possibles pour jouir de leur visite à Londres et aux environs.

Règlement du Congrès.

Date. 1. Le VII^e Congrès international de Chimie appliquée aura lieu à Londres du 27 Mai au 2 Juin, 1909, sous le haut patronage de S. M. le Roi et S. A. R. le Prince de Galles.

Adhésion. 2. Toutes les personnes qui s'intéressent au développement des applications de la Chimie peuvent être membres du Congrès.

Cotisation. 3. Membres du Congrès sont ceux qui envoient leur adhésion au Secrétaire Général avant l'ouverture du Congrès ou pendant son cours, et qui auront versé la cotisation de vingt-cinq francs (1).

Droit des Membres. 4. L'inscription comme membre du Congrès implique de la part de l'inscrit la reconnaissance du présent règlement.

Tous les inscrits recevront une carte personnelle, leur donnant le droit de prendre part à toutes les séances, réunions et réceptions du Congrès; de voter dans les sections et à l'assemblée générale, et de recevoir tous les imprimés relatifs au Congrès, y compris les comptes-rendus contenant les mémoires, les communications et le rapport général (2).

Seulement les adhérents au Congrès pourront présenter ou faire présenter des mémoires et prendre part aux discussions dans les séances du Congrès.

Membres honoraires. Les délégués des Administrations publiques et des Gouvernements des États étrangers seront élus membres honoraires du Congrès.

(1) Pour les Dames des Congressistes, lesquelles désirent prendre part aux réunions du Congrès, la cotisation est 17,50 francs.

(2) Les cartes des Dames ne donnent pas droit aux imprimés, aux publications, ni au vote dans les séances.

Sections : 5. Au moment de leur adhésion, les membres du Congrès sont priés de se faire inscrire aux sections dont ils désirent faire partie, et de faire connaître au Secrétariat, dans les huit jours précédant l'inauguration du Congrès, leur adresse à Londres.

Sections. 6. Le Congrès se divise en onze sections, c'est-à-dire :

- I. Chimie analytique.
- II. Chimie inorganique et industries qui s'y rapportent.
- III. (a) Métallurgie et Mines.
(b) Explosifs.
- IV. (a 1) Chimie organique et industries qui s'y rapportent.
(a 2) Chimie physiologique et Pharmacologie.
(b) Matières colorantes et leurs applications.
- V. Industrie et Chimie du sucre.
- VI. (a) Industrie de la fécule, d'amidon et dérivés.
(b) Fermentations.
- VII. Chimie agricole.
- VIII. (a) Hygiène et Chimie médicale.
(b) Chimie pharmaceutique.
(c) Bromatologie.
- IX. Photochimie—Photographie.
- X. Electrochimie—Chimie physique.
- XI. Droit, Economie politique et Législation dans leurs relations avec l'industrie chimique.

Langues officielles. 7. Les langues admises dans les discussions sont : l'anglais, le français, l'allemand et l'italien. Les procès verbaux des séances seront rédigés en anglais.

Mémoires. 8. Ceux qui ont l'intention de présenter des mémoires et de faire des communications au Congrès sont priés de les transmettre au Secrétaire Général 15 jours au moins avant l'ouverture du Congrès. Les mémoires devront être rédigés dans l'une des quatre langues du Congrès, et ils devront être aussi courts et succincts que possible.

Séances. 9. Le Congrès comprendra des Assemblées générales et des séances de chaque section.

On tiendra au moins deux Assemblées générales dont l'ordre du jour sera fixé par le Comité organisateur.

Les sections tiendront autant de réunions qu'il faudra et travailleront indépendamment l'une de l'autre.

Bureau du Congrès. 10. La première séance générale sera présidée par le Président effectif du Comité organisateur. A cette séance on procédera à la constitution du Bureau définitif, qui comprendra :

Des Vice-Présidents d'honneur. Des Vice-Présidents effectifs.

Un Secrétaire général. Des Secrétares adjoints.

Dans la dernière séance générale, qui aura lieu à la clôture du Congrès, l'Assemblée fixera la date et le lieu du VIII^e Congrès international de Chimie appliquée et appointera un Président d'honneur et un Président effectif.

Bureau des Sections.

11. La première réunion des sections ou des sous-sections sera présidée par le Président nommé par le Comité organisateur.

Dans cette séance l'on constituera le Bureau de la Section, qui comprendra un Président, un ou plusieurs Vice-Présidents, un Secrétaire et un ou plusieurs Secrétaires adjoints. Les Secrétaires nommés dans la première réunion resteront en charge pendant toute la durée du Congrès.

A la fin de chaque séance les membres présents éliront par votation le Président de la séance suivante.

Le Président nommé par le Comité organisateur fera partie du Bureau de la Section pendant toutes les séances consécutives.

Votes.

12. Les Sections pourront modifier leur ordre du jour. Les décisions seront prises à la majorité des voix : en cas d'égalité la voix du Président de la séance est prépondérante.

Temps permis pour discussion.

13. L'exposé d'un mémoire ne pourra pas dépasser la durée de dix minutes sans autorisation spéciale du Président, et pendant la discussion les participants ne pourront pas parler plus de cinq minutes, ni prendre la parole plus de deux fois sur le même sujet.

Procès-verbaux.

14. Les procès-verbaux des séances renfermeront :

(A) Un résumé des communications faites, d'après leur ordre d'exposition, les noms des orateurs, et un résumé des discussions.

(B) Les décisions prises dans chaque séance.

Procès-verbaux journaliers

15. Pour rendre possible la prompte rédaction des procès-verbaux des séances, les membres qui auront pris la parole remettront au Secrétaire des Sections, une demi-heure au plus tard après la clôture de la séance, un résumé succinct des sujets qu'ils auront traités. Ce résumé pourra être écrit dans une des quatre langues du Congrès.

Le Secrétaire rédigera alors le procès-verbal de la séance, qu'il remettra avec la liste des membres présents au Secrétaire Général du Congrès, avant huit heures du soir.

Comité international.

16. Les décisions d'importance et de caractère international prises au Congrès, seront communiquées aux Gouvernements intéressés par le Comité international des Congrès de Chimie appliquée, qui a été institué à Paris en 1900.

Rapport général.

17. Après la clôture du Congrès on rédigera un rapport général contenant les mémoires présentés et les décisions prises par le Congrès. Ce rapport sera envoyé franco à tous les membres du Congrès (v. art. 4).

Comité organisateur.

18. Toutes les questions non prévues au règlement présent seront soumises à la décision du Bureau de Présidence du Congrès, qui restera en fonctions jusqu'à la conclusion des affaires courantes du Congrès. Avant de se dissoudre il remettra les affaires continues au Comité organisateur du prochain Congrès.